



**HAL**  
open science

## Enquêter en milieu militaire

Delphine Deschaux-Beaume Deschaux-Dutard

► **To cite this version:**

Delphine Deschaux-Beaume Deschaux-Dutard. Enquêter en milieu militaire. *Res Militaris*, 2011, 1 (2). hal-01795206

**HAL Id: hal-01795206**

**<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01795206v1>**

Submitted on 18 May 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Enquêter en milieu militaire**

## **Stratégie qualitative et conduite d'entretiens dans le domaine de la défense**

*Par Delphine Deschaux-Beaume*

Comparativement aux autres problématiques et domaines matériels dont s'occupent ces disciplines, les enquêtes de sociologie et de science politique portant sur le milieu de la défense constituent un corpus encore relativement restreint. Moins fournie encore est la littérature méthodologique sur ce point, puisqu'à quelques exceptions notables près<sup>1</sup> on la chercherait en vain. Or, travailler sur la défense en tant que sociologue ou politologue de l'action publique expose à des défis méthodologiques et de réflexivité qu'il est intéressant d'analyser. Il s'agit en effet de prendre à bras le corps certaines idées reçues sur le milieu militaire: à l'épreuve du terrain, force est de constater que si la culture de la restriction de l'information et l'appartenance de nombre de décisions concernant la défense au 'domaine réservé' rendent la conduite de la recherche souvent malaisée, les interlocuteurs militaires se montrent fréquemment désireux de communiquer avec le chercheur 'profane'. En revanche, les contours sociaux du milieu militaire imposent une réflexion sur la pratique de l'enquête qualitative, et en particulier de l'entretien de recherche, dans la mesure où le "*paradoxe de l'entretien de recherche est de vouloir faire dire et montrer ce que l'interviewé avait jusqu'alors caché, volontairement ou non*" (Marmoz, 2001, p.7) par une instrumentation spécifique (questionnaire, concepts, etc.), alors même que la 'discipline intellectuelle' et le secret apparaissent comme des caractères constitutifs de la profession militaire, tant en France qu'à l'étranger.

La réflexion proposée ici est issue d'un travail doctoral portant sur la genèse, les pratiques et les usages de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD) entre 1991 et 2007, comparant les représentations et les pratiques des acteurs politico-militaires français et allemands impliqués dans la construction et la mise en œuvre de ce type inédit d'action publique européenne (Deschaux-Beaume, 2008). La démarche analytique choisie s'inscrit dans une perspective de sociohistoire de l'action publique (Laborier & Trom, 2003; Payre & Pollet, 2005). Il est en effet intéressant de porter un regard socio-historique sur un objet traditionnellement traité par les internationalistes, les historiens, ou les juristes de droit public: un tel cadre théorique implique de se pencher sur les acteurs et leurs

---

<sup>1</sup> Par exemple: Cohen, 1999.

déterminants professionnels, sociaux et culturels, afin de mettre en exergue le poids de la structuration historique des configurations politico-militaires française et allemande sur ces acteurs et le sens qu'ils donnent au projet global de défense européenne. Cette posture théorique a ainsi impliqué une forme particulière d'enquête au sein des milieux politico-militaires français et allemands: l'entretien qualitatif. Mais elle oblige également à prendre en compte les particularités du milieu militaire, notamment le rôle social en son sein de l'information à diffusion extérieure restreinte. Comment, dès lors, conduire une enquête qualitative dans le milieu social de la défense? Quelles sont les spécificités et les précautions que le chercheur doit considérer? Comment, et dans quelles limites, instrumenter l'entretien de recherche dans cette configuration sociale précise? L'enjeu de cet article est dans un premier temps de justifier le choix de cette méthodologie en terrain militaire; il est, dans un second temps, d'en expliciter, par une démarche réflexive, l'instrumentation spécifique et les défis qu'elle soulève.

## **L'entretien de recherche comme stratégie méthodologique pour un 'milieu difficile'<sup>2</sup>**

Pascale Laborier et Philippe Bongrand ont pu constater qu'en sociologie de l'action publique, le recours à l'entretien est quasi systématique, et pourtant souvent méthodologiquement 'impensé' (Laborier & Bongrand, 2005).<sup>3</sup> Or, comme toute méthode opératoire en science sociale, l'entretien conduit à s'interroger sur les raisons des choix opérés, et la façon dont sont construites et recueillies les données de l'enquête. Plus précisément dans le cas d'un terrain d'enquête militaire ou politico-militaire, l'entretien qualitatif revêt deux types d'usages principaux: le recueil d'informations de première main parmi d'autres sources potentielles, et l'accès privilégié aux acteurs, dans un contexte de recherche spécifique mettant le chercheur face au double problème de la réticence à se livrer et du langage spécifique et codé de cette institution étatique.

### **L'entretien, une source d'informations socialement situées**

La recherche en sciences humaines et sociales demeure largement fondée sur la parole et son exploitation. Dans tout travail de recherche sur le milieu de la défense, un problème méthodologique essentiel se pose rapidement: celui de l'accès aux documents internes, à la littérature grise. Dans le cas de la politique européenne de défense, si l'accès aux documents officiels – déclarations ou actions communes du Conseil de l'UE, conclusions de sommets, circulaires ministérielles, ou discours des hautes autorités – est public, les documents qui servent à préparer ces positions officielles ne sont en revanche pas accessibles, car protégés par un système de classification que marquent les nécessités du secret militaire et diplomatique. Quant aux archives de la Présidence de la République, du ministère de la Défense ou du Quai d'Orsay, elles sont restées inaccessibles car datant

---

<sup>2</sup> Cf. Boumaza & Campana, 2007.

<sup>3</sup> Ce constat est d'ailleurs partagé outre Rhin: il était déjà formulé en 1991 par Detlev Garz et Klaus Kramer par les termes "*vielfach erprobt, wenig bedacht*", soit littéralement "*beaucoup utilisé, peu réfléchi*" (Bogner & Menz, 2005, p.22).

de moins de trente ans.<sup>4</sup> Il existe une procédure, engagée auprès du ministère de la Défense en 2006 pour les besoins de la recherche présentée ici, pour accéder à certains documents de classification de niveau intermédiaire.<sup>5</sup> Cette procédure d'habilitation peut néanmoins se révéler à double tranchant pour le chercheur. En effet, plus la demande de classification concerne des niveaux élevés, plus le risque devient grand pour lui de voir 'classifier' son travail, de sorte qu'il ne pourra pas espérer le rendre public, de quelque façon que ce soit. Or, la vocation de la recherche en sciences sociales n'est-elle pas justement de rendre visibles et intelligibles les résultats d'enquête afin de pouvoir en débattre, et ainsi faire avancer la connaissance des sociétés contemporaines? La décision fut donc prise d'opter pour une procédure simplifiée d'accès aux documents confidentiels pertinents. Mais une fois l'habilitation acquise, tout reste encore à faire, tant en France qu'en Allemagne: l'envoi de courriers aux services concernés des ministères des Affaires Étrangères et de la Défense, à l'Élysée, à la Chancellerie (*Bundeskanzlei*) et au service d'archives du Conseil de l'UE, s'est soldé par des réponses négatives, le sujet étant trop contemporain.

La difficulté ne s'arrête pas à la proximité temporelle des questions soulevées par le sujet, et au verrouillage qu'elle entraîne d'une majeure partie des archives politico-militaires et diplomatiques: elle concerne également l'accès aux documents internes. Le Bureau "Études et documentation" du Département interarmées français, ministériel et interministériel, de la Défense offre un précieux secours pour en saisir les raisons. Le problème majeur concernant les archives récentes – portant en l'occurrence sur la période 1991-2007 – provient de ce que les inventaires de ces documents n'ont pas encore été publiés: ils sont par conséquent dispersés entre divers services et bureaux, qui peuvent refuser de les communiquer.<sup>6</sup> Or ici, le chercheur se trouve face à de fortes réticences de la part des acteurs. Autrement dit, l'accès aux documents internes (notes de service, comptes rendus de réunion, éléments de langage utilisés pour l'élaboration des positionnements nationaux, etc.) est laissé au bon vouloir de chaque interlocuteur, qui dans la majorité des cas justifie son refus de laisser consulter ceux dont il dispose.<sup>7</sup> Quant aux documents auxquels la procédure d'habilitation disponible pour un chercheur civil permet d'accéder, ceux-ci se sont souvent avérés peu instructifs ou illisibles par l'usage d'un jargon

---

<sup>4</sup> En France, la loi du 17 juillet 1978 permet l'accès aux documents administratifs (c'est-à-dire à tout document détenu par l'administration, qu'il soit ou non produit par elle) par l'intermédiaire de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA). Toutefois, l'accès aux archives du ministère de la Défense est restreint aux personnes détenant une habilitation de sécurité. En outre, l'information classifiée (secret défense, etc.) n'est accessible que par l'intermédiaire de la Commission consultative du secret de la défense nationale. Et le projet de loi n°566 du 9 janvier 2008 adopté par le Parlement début février 2008 créé d'ailleurs une nouvelle catégorie d'archives: les archives incommunicables. Elles pourront ne jamais être communiquées au nom de la 'sécurité nationale' (armes biologiques) et de la 'sécurité des personnes'. Le délai d'accès aux archives publiques est de trente ans, voire soixante-quinze ans dans certains cas définis par cette loi.

<sup>5</sup> Niveaux 'accès réservé' surtout et parfois 'confidentiel', les deux premiers de la classification.

<sup>6</sup> C'est ce qui s'est passé ici: une réponse globalement négative après plus de cinq mois d'attente. Les quelques documents accessibles faisaient partie d'un carton emporté par le haut fonctionnaire en charge des dossiers lors de sa sortie de poste.

<sup>7</sup> Cette crainte légitime du risque encouru a poussé certains interlocuteurs à nous lire des passages de documents afin que nous prenions des notes, mais sans accepter de les montrer.

technique opaque.<sup>8</sup> Le seul recours, lorsqu'on cherche des informations permettant de comprendre comment les différents acteurs impliqués sont parvenus à tel ou tel résultat, demeure ainsi l'entretien qualitatif. Samy Cohen souligne d'ailleurs combien, dans le milieu militaire, les entretiens se révèlent souvent plus fructueux que les archives (Cohen, 1999, p.19): cette méthode permet d'éclairer la façon dont les acteurs remplissent leur rôle social et lui donnent sens (Lagroye, 1997).

### **Les nouvelles technologies de communication, facteur de désacralisation des archives des services**

Toute recherche s'intéressant au fonctionnement des organisations étatiques se heurte désormais à des modalités de travail décisionnel transformées, là comme ailleurs, par l'introduction des nouvelles technologies de communication, en particulier le téléphone portable et le courrier électronique. Une large part du travail de préparation des décisions s'effectue ainsi de façon informelle, et ce tant en France qu'en Allemagne et à Bruxelles: "*La communication électronique au bureau, soit la réception et l'envoi de messages et de documents par l'Intranet, est devenue un élément central du service diplomatique*".<sup>9</sup> Un officier supérieur français, acteur de la politique européenne de défense au quotidien, constate ainsi:

La Politique Européenne de Sécurité et de Défense se nourrit surtout de lobbying, notamment au cabinet de Solana au Secrétariat Général du Conseil. La révolution du portable dans les années 1990 favorise cette tendance: tous les Ministres et leurs conseillers ont le numéro de portable de leurs interlocuteurs; ils s'auto-influencent et il devient donc beaucoup plus difficile de situer l'origine d'une idée au sein de ce dialogue permanent.<sup>10</sup>

Dès lors, les archives internes politico-militaires et diplomatiques se composent d'un mélange de documents papier et électroniques. La stratégie d'enquête a donc consisté à solliciter, en 2006, un stage auprès de la Délégation aux Affaires Stratégiques du ministère de la Défense, service-clef dans l'élaboration des positions de défense françaises et dans le dialogue politique sur les questions militaires tant bilatérales qu'européennes, afin de pouvoir accéder aux documents de travail 'de l'intérieur'. La réponse réservée à notre requête fut négative, pour cause d'impossibilité de "*dégager les moyens matériels et humains nécessaires à la mise en place de ce stage*".<sup>11</sup> Il en fut de même à Bruxelles. Dans ces conditions, la seule solution qui s'offrait *in fine* pour conduire cette recherche, outre bien entendu la lecture serrée de la littérature spécialisée et la consultation régulière des documents officiels, sites Internet et brochures des organismes impliqués dans la construction de la défense européenne, était de conduire des entretiens qualitatifs. Ce trait apparaît comme le propre des recherches portant sur les champs sociaux dont l'accès est

---

<sup>8</sup> C'est un trait dont Samy Cohen rend compte également à propos de son enquête consacrée au rôle du Centre d'Analyse et de Prévision du Quai d'Orsay (Cohen, 1999, p.19).

<sup>9</sup> Beuth, in Brand & Buck, 2005, pp.124-125, traduit par mes soins.

<sup>10</sup> Entretien avec un officier supérieur français, Paris, 2005.

<sup>11</sup> Courrier de réponse du bureau Personnel de la DAS, 22 janvier 2007.

difficile ou impossible (Bogner & Menz, 2005, p.7). L'option fut par conséquent choisie d'en faire notre stratégie d'enquête et de recueil des données, inspirés par l'adage de Howard Becker selon lequel *“si l'on veut connaître la société, il faut d'abord en avoir une connaissance de première main”* (Becker, 2002, p.44).

### **La prise directe avec le terrain militaire: un atout pour le chercheur 'profane'**

Une autre raison, plus épistémologique, a conforté notre stratégie: l'enquête qualitative permet au chercheur une prise directe avec la réalité sociale qu'il cherche à expliciter (Marmoz, 2001, p.19). En l'occurrence, le milieu social de la défense pose au chercheur civil profane la question de la distance sociale avec les acteurs. Cette asymétrie sociale est véhiculée par le langage qui est leur est propre: *“Les langues spéciales que les corps de spécialistes produisent et reproduisent [...] sont, comme tout discours, le produit d'un compromis entre un intérêt expressif et une censure constituée par la structure même du champ dans lequel se produit et circule le discours”* (Bourdieu, 1982, pp.167-168).<sup>12</sup> Il s'avère dès lors fructueux pour le chercheur de s'imprégner de la langue spécifique et des codes sociaux de ses interviewés, ce qui ne peut se faire que par des contacts répétés avec son terrain, contacts qui permettent aussi de créer de la confiance avec ses enquêtés, par récurrence. L'entretien est non seulement un outil d'analyse des représentations (soit ici l'influence d'une stratégie plutôt européenne, ou plutôt atlantique, sur les représentations des acteurs français et allemands impliqués dans la construction et la mise en œuvre de la PESD), mais il révèle également ce que sont les pratiques des acteurs interrogés à travers ce qu'ils en disent. L'usage de l'entretien permet de redonner au contexte de la prise de parole une place dans l'analyse. Si *“les individus adaptent instantanément leurs comportements aux scènes sociales auxquelles ils participent”* (Beaud & Weber, 2003, p.334), le fait de s'exprimer sur leurs représentations, leur parcours professionnel et leurs pratiques quotidiennes constitue une valeur ajoutée du côté de l'enquêteur, dans sa quête du rapport entre l'acteur et l'institution à laquelle il appartient. Jacques Lagroye, à ce propos, souligne que

le rapport à l'institution, c'est d'abord le rapport à celui qui tient un rôle dans une institution. [...] C'est d'abord l'appréhension d'individus vivant dans l'institution qui, parce qu'ils tiennent des rôles, nous permettent d'avoir une idée de l'institution (Lagroye, 1997, p.8).

Pour aller plus loin, le travail réflexif nécessite de resituer la parole recueillie dans son contexte institutionnel d'énonciation, dans la mesure où la parole ne peut exister sociologiquement indépendamment de l'institution qui lui confère sa raison d'être (Bourdieu, 1982, p.71). Cette situation de la parole, si elle revêt l'avantage d'informer sur l'institution, son mode de fonctionnement interne et sa dimension vécue, met néanmoins en avant un biais de la méthode par entretiens qualitatifs: il s'agit justement pour le chercheur de mettre à distance le discours. Les acteurs interrogés ne sont pas nécessairement objectifs, d'autant plus qu'ils sont personnellement impliqués dans le processus que le

---

<sup>12</sup> Sur cette question de l'asymétrie sociale enquêteur/enquêté, cf. également Laborier & Bongrand, 2005, p.95; Chamboredon, Surdez *et al.*, 1994; Cohen, 1999; Laurent, 2007.

chercheur analyse: “souvent, la mémoire des interlocuteurs est défaillante, ils confondent les dates, et ont tendance à reconstruire a posteriori leur rôle” (Muller, 2003, p.94). Du côté de l’enquêteur, il s’agit d’évacuer le mythe de la “vérité objective” pour le remplacer par “des vérités subjectives partielles” dont il incombe au chercheur de restituer la teneur et de les confronter afin de pouvoir établir son point de vue supposé désintéressé (Beaud & Weber, 2003, p.303). L’enjeu, en l’occurrence, consistait donc à adopter une démarche compréhensive au sens de Max Weber, soit tournée vers la compréhension de la logique interne de l’action des acteurs interviewés (Weber, 2003). Au niveau méthodologique, en tenant compte de la spécificité militaire basée sur le principe fort de hiérarchie, cela revient à mettre l’informateur en vedette en adoptant une position ‘inférieure’ (Kaufmann, 2004): le chercheur tâche de pénétrer le monde des acteurs en les écoutant et en apprenant d’eux, voire en participant à ce qu’ils font quand cela s’avère possible, pour ensuite “ressortir du terrain” au moment de l’interprétation (Paillé & Mucchielli, 2003, p.229). Une telle démarche s’intéresse au discours des acteurs, et permet d’accéder à de telles informations, dans la mesure où la posture compréhensive webérienne suppose que le sens que l’acteur prête à son action sociale contribue largement à en déterminer la forme. Cela conduit l’enquêteur à s’occuper largement du sens que les enquêtés militaires donnent à leur action. Autrement dit, en s’inspirant librement de Foucault (1969), l’entretien donne accès au discours des acteurs,<sup>13</sup> qui est à considérer dans sa dimension de pratique et d’événement, le discours étant considéré par Foucault comme une pratique réglée, spécifique, parmi d’autres pratiques.

Une fois la stratégie d’enquête par entretien explicitée au regard de la spécificité de l’objet de recherche et du terrain d’enquête militaire, il importe d’analyser l’instrumentation de l’entretien de recherche (ici semi-directif) dans le milieu de la défense, qui pose des défis méthodologiques particuliers, notamment dus au statut de la parole militaire.

## **Entretien qualitatif et milieu militaire: l’instrumentation du dispositif d’enquête**

Comment conduit-on une enquête qualitative dans le milieu de la défense? Quels en sont les spécificités du point de vue de l’instrumentation de l’entretien de recherche? La perspective de travail choisie en l’occurrence, centrée sur les acteurs, rend la démarche d’enquête complexe. Afin de pouvoir analyser la construction et le fonctionnement de la politique européenne de défense, ainsi que les représentations et les pratiques qui s’y rattachent chez les acteurs français et allemands, le choix des interviewés a été fondé sur leur détention d’une expérience sociale spécifique au sein de cette politique inédite. Il s’agit en effet d’accéder d’une part aux officiers qui ont mis sur les rails ce projet d’Europe de la Défense (soit un premier type d’acteur ‘historique’), et dont la fréquence de rotation rend difficile l’entrée en contact, et d’autre part à ceux qui la façonnent au quotidien. Il

---

<sup>13</sup> Les discours constituent justement des données qualitatives si l’on considère qu’“une donnée qualitative est une donnée de signification immédiate revêtant une forme discursive”. Mais signification immédiate ne veut pas dire que le sens du discours est donné de fait; une telle donnée se démarque seulement par le fait qu’elle est immédiatement accessible par opposition aux données quantitatives.

apparaît alors essentiel de tracer une cartographie de ce réseau d'acteurs en France et en Allemagne, ce qui permet d'identifier les relations d'interdépendance et les interactions entre les positions institutionnelles des acteurs afin de reconstituer le réseau de ces acteurs, et pouvoir saisir les homologies ou les divergences dans leurs pratiques et leurs représentations de la PESD. L'un des enjeux principaux de cette démarche est de percevoir les modes d'interaction entre les acteurs militaires situés aux niveaux national et européen dans la production de la politique européenne de défense, à partir d'une étude en profondeur des acteurs de la coopération militaire franco-allemande impliqués dans le champ de la défense européenne. Se pose en outre la question épineuse du statut de la parole militaire recueillie en entretien, soumise en France à des limitations juridiques.

### **Cartographier un réseau social: une stratégie d'insertion sur le terrain et de croisement des sources et niveaux**

La méthodologie mise en œuvre s'appuie plus largement sur une approche en trois étapes, telle qu'elle existe dans les analyses de sociologie de l'action publique (Smith, 2000): tout d'abord, un repérage des acteurs et de leurs logiques d'action, visant à découvrir les acteurs mobilisés au sein du secteur d'action publique étudié (ici, la défense), tant en ce qui concerne les organisations que les personnes physiques. Ensuite, un repérage des interdépendances et des logiques de pouvoir: qui est membre du réseau? Qui en est exclu? Comment les membres du réseau collaborent-ils entre eux? Enfin, l'analyste se livre à un examen de l'évolution des fonctionnements institutionnels et de l'impact de la construction européenne dans ces processus. Dans cette perspective, Andy Smith (2000) préconise la mobilisation d'une palette de quatre techniques d'enquête en vue de consolider cette démarche ternaire: recherche documentaire, entretiens semi-directifs, observation participante (quand elle est possible), analyse budgétaire (quand elle est pertinente). Nous avons combiné les quatre techniques, avec une proportion très limitée d'observation participante, due à la persistance marquée de la culture du secret dans le milieu social de la défense. Si les acteurs militaires parlent au chercheur souvent plus qu'il ne pouvait l'escompter a priori, l'observation participante est très loin d'être facilitée.<sup>14</sup>

Plus précisément, l'enquête repose sur 135 entretiens semi-directifs (fondés sur une grille d'entretien croisant questions ouvertes et fermées, thématiques et analytiques) conduits à Paris, Berlin et Bruxelles entre 2005 et 2008, suivant une technique de 'ricochet' (quadrillage des réseaux d'acteurs), complétée par des analyses de contenu. Les entretiens ont été réalisés dans les services suivants, avec des officiers et sous-officiers, et des diplomates:

---

<sup>14</sup> Il nous a été donné de réaliser deux observations participantes: une lors de la première réunion au Bundestag d'un groupe de travail intitulé "Arbeitsgruppe über die Europäisierung der Streitkräfte" le 6 avril 2006; l'autre lors d'un *workshop* organisé à l'*Auswärtiges Amt* par le *Gesprächskreis Frankreich* de la DGAP le 18 mai 2006 et réunissant des diplomates et des officiers allemands autour de la directrice de la DG E IX du Conseil de l'UE, Claude-France Arnoult, autour de la question du couple franco-allemand dans la PESD, tout particulièrement en matière d'opérations militaires européennes (cela se passait en pleine période de débats internes en Allemagne concernant l'opération de l'UE en République Démocratique du Congo).



	<b>Affaires Étrangères</b>	<b>Défense</b>	<b>Exécutif/ fonction synthèse</b>
<b>France</b> <b>(Paris)</b>	<p><b>(Ministère)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cabinet du Ministre</li> <li>• Direction des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement, dont notamment la Sous-direction des affaires stratégiques</li> <li>• Service PESD</li> </ul>	<p><b>(Ministère)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cabinet civil et militaire du Ministre</li> <li>• Délégation aux affaires stratégiques, bureaux PESD et OTAN</li> <li>• Délégation à l'information et la communication de Défense</li> <li>• État-Major des Armées: Division Euratlantique</li> <li>• État-Major de l'Armée de Terre : bureau RI et Chef d'Etat-Major</li> <li>• État-Major de l'Armée de l'Air: bureau RI et Chef d'Etat-Major</li> <li>• État-Major de la Marine: bureau RI</li> <li>• État-Major Interarmées (Creil)</li> </ul>	<p><b>(Élysée)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• État-Major particulier du Président</li> <li>• Cellule diplomatique</li> </ul> <p><b>(Matignon et services du Premier Ministre)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrétariat Général de la Défense Nationale (SGDN)</li> <li>• Cabinet Militaire</li> </ul>
<b>Allemagne</b> <b>(Berlin)</b>	<p><b>(Ministère fédéral)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Planungstab</li> <li>• Politische Abteilung, Referat 202</li> <li>• Politische Abteilung, EU-KOR</li> <li>• Politische Abteilung, Referat 201</li> </ul>	<p><b>(Ministère fédéral)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Generalinspekteur</li> <li>• Presse und Informationsstab</li> <li>• FüS III-1</li> <li>• FüS III-2</li> <li>• FüS III-4</li> <li>• FüS III-5</li> <li>• Planungstab</li> </ul>	<p><b>(Chancellerie)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Abteilung 2.2.2., Gruppe 23</li> <li>• Referat 213</li> </ul>
<b>UE</b> <b>(Bruxelles)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentation permanente de l'Allemagne auprès du COPS</li> <li>• Représentation permanente de la France auprès du COPS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentation permanente de l'Allemagne auprès du Comité Militaire de l'UE</li> <li>• Représentation permanente de la France auprès du Comité Militaire de l'UE</li> <li>• SHAPE (Mons)</li> <li>• État-Major de l'UE</li> <li>• Représentation permanente de l'Allemagne à l'OTAN</li> <li>• Représentation permanente de la France à l'OTAN</li> </ul>	<p><b>(Secrétariat Général du Conseil)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DG E VIII</li> <li>• DG E XIX</li> </ul>

Travailler par entretien suppose en l'occurrence, pour obtenir des informations valides, que le chercheur ne soit pas perçu comme un intrus au sein de la configuration sociale d'acteurs dans laquelle il enquête. Ce trait est particulièrement caractéristique du milieu militaire. Une précision importante est que le travail dont il est question ici a bénéficié d'une allocation de recherche doctorale du ministère de la Défense entre 2004 et 2007.<sup>15</sup> Cet élément s'est avéré fort utile lors de la prise de contact avec les interviewés : pouvoir se revendiquer de la même institution, bien qu'étant civile, a permis, dans la plupart des cas, de tisser un premier lien. Y a aidé également le choix de contacter le panel d'interviewés par courrier manuscrit, expliquant l'objectif de la recherche et la raison pour laquelle l'auteure souhaitait les rencontrer en personne. Ces courriers ont suscité un grand nombre de réponses positives. Enfin, sans doute déterminant a été le concours d'un tuteur civil du ministère, dont le rôle consistait à aider l'auteure à calibrer ses requêtes vis-à-vis des officiers à interviewer de sorte que celles-ci soient considérées de façon positive par ces officiers.<sup>16</sup>

Le travail présenté a permis de se rendre compte que certains contacts constituent des 'sésames' pour l'enquêteur : chez les officiers supérieurs tout particulièrement, cette pratique du *name dropping* semble porter ses fruits, non seulement dans les sommets de la hiérarchie mais également aux niveaux intermédiaires.<sup>17</sup> Pour n'en donner qu'un exemple significatif, le fait d'avoir croisé l'amiral Lanxade en 2004 lors d'une enquête précédente a permis de rencontrer le général Naumann, son ami et ancien homologue allemand dans la coopération européenne de défense au début des années 1990. L'insertion progressive, et même la curiosité sincère manifestée par certains interlocuteurs, a été largement favorisée par le bouche-à-oreille : les armées, et plus largement le système politico-militaire, tant en France qu'en Allemagne ou à Bruxelles, tendent à fonctionner comme une grande famille.<sup>18</sup> Ainsi, l'accès aux différents interlocuteurs peut se faire en 'ricochant' de l'un à l'autre. Les officiers supérieurs, mais aussi les officiers traitant les dossiers au quotidien, se connaissent généralement bien, parfois depuis plusieurs années, et ont fréquemment suivi des formations ensemble dans les institutions de formation politico-militaire supérieure.<sup>19</sup> Si le *turnover* est relativement élevé,<sup>20</sup> l'étude minutieuse de cette configuration sociale

---

<sup>15</sup> Le ministère français de la Défense offre chaque année, depuis une dizaine d'années, des bourses de recherche pour de jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales. Notre candidature a été retenue par la commission de sélection de juillet 2004, et nous a permis de financer notre travail de thèse de doctorat de septembre 2004 à septembre 2007.

<sup>16</sup> Il convient de préciser ici que le ministère de la Défense n'a jamais exercé de censure d'aucune sorte sur notre grille d'entretiens, ni jamais demandé à consulter cette grille au préalable. Dès lors, le résultat du travail de recherche ne reflète aucunement l'opinion institutionnelle du ministère de la Défense, mais l'analyse propre de son auteure, et les données recueillies puisent leur validité dans notre stratégie méthodologique.

<sup>17</sup> Samy Cohen (1999, p.24) formule un constat identique en évoquant ses entretiens avec le Président Mitterrand.

<sup>18</sup> Ce sentiment d'appartenance est accru par la fréquence des mutations qui tend à pousser les individus à maintenir comme repère leur institution professionnelle d'appartenance.

<sup>19</sup> Collège Interarmées de Défense, Institut des Hautes Études de Défense Nationale, Führungsakademie der Bundeswehr, Bundesakademie für Sicherheitspolitik.

<sup>20</sup> Les séjours dans les postes politico-militaires durent en moyenne deux à trois ans.

montre qu'en réalité, l'analyste se retrouve souvent face aux mêmes interlocuteurs évoluant de postes en postes en son sein.

Néanmoins, l'entretien qualitatif impose de se prémunir contre l'illusion du 'scoop', en empruntant la technique du *cross-checking*, selon laquelle "*une information n'existe que si elle a été donnée par au moins deux sources indépendantes l'une de l'autre, si possible de première main*" (Thoenig, 1985, pp.40-41). Dès lors, afin d'éviter de se forger une représentation qui risquerait de conduire à une reproduction du discours des acteurs, et pour désarmer les éléments de discours officiel, nous avons opté pour une multiplication des entretiens à différents niveaux décisionnels (du Chef d'état-major jusqu'au niveau des officiers traitants), pour pouvoir croiser informations et sources. Cela pose la question de la place du producteur du discours dans le champ de cette production (Bourdieu, 1982, p.170 *sq*), place qui prend un sens particulier au regard du principe hiérarchique dans le milieu militaire. Les 'seconds couteaux' (Cohen, 1999, p.28) se révèlent souvent des interlocuteurs précieux : occupant une place moins médiatique et peu en contact avec l'opinion publique et la presse, la censure qu'ils exercent sur leur propos n'est pas aussi "*intériorisée*" et n'"*impos[e] [pas sa] forme à toutes [leurs] expressions*" (Bourdieu, 1982, p.169), dans la mesure où ils ne sont pas aussi soucieux de leur image que la haute hiérarchie militaire. Howard Becker tend même à en généraliser le principe à toutes les organisations sociales :

Si nous nous en remettons aux dirigeants d'une organisation ou d'une communauté pour connaître le dernier mot sur ce qu'il se passe, nous négligeons systématiquement de prendre en compte toute une série de choses que ces personnes ne jugent pas importantes (Becker, 2002, p.154).

Compléter les propos des hauts responsables militaires, tant à Paris qu'à Berlin et Bruxelles, par des entretiens avec des acteurs de terrain permet d'avoir un accès aux pratiques réelles, aux interactions sociales qui se jouent entre les lignes de la doxa de la politique européenne de défense. Par ailleurs, conduire des entretiens auprès de plusieurs membres d'un même service permet d'objectiver, toutes proportions gardées par rapport à une immersion permanente, certaines pratiques et représentations révélées par l'analyse. Il s'agit d'une démarche qui, pour le chercheur, nécessite de la pédagogie particulière vis-à-vis des interlocuteurs allemands : le principe de co-signature (*Mitzeichnung*) dans les administrations allemandes suppose que tous les agents d'un même service disposent des mêmes informations, dans la mesure où celles-ci sont transmises à tous. La multiplication des contacts avec divers militaires d'un même service a donc dû faire l'objet d'un argumentaire de justification. La pédagogie s'avère d'ailleurs un outil de communication efficace entre le chercheur et l'enquêté dans le milieu militaire, permettant aussi de créer une relation de confiance dans l'interaction sociale que représente l'entretien de recherche.

### **Enquêter sur la 'grande muette' : un défi méthodologique**

Interviewer des acteurs du milieu politico-militaire en France et en Allemagne revient à réaliser une "*enquête au sein d'un 'milieu difficile', [...] milieu méfiant mais non hermétique à la recherche*" (Cohen, 1999, p.17). Une fois les contacts pris, une question

demeure: les interlocuteurs choisis accepteront-ils de parler et de ne pas se contenter d'asséner un discours politiquement approprié? Car une enquête dans le milieu social de la défense place le chercheur face à un dilemme inhérent à la vocation de sa recherche: l'accès à la parole militaire traditionnellement réputée secrète, à tout le moins disciplinée, se heurte, on l'a dit, à la finalité de divulgation et de restitution qui est celle de la recherche. Toutefois, au fur et à mesure des entretiens, l'enquête conduit à remettre en question un préjugé tenace: celui de l'armée comme institution muette. Car dans leur majorité, nos interlocuteurs ont donné des informations intéressantes, parfois inédites: en effet, *"il y va de leur intérêt de ne point se montrer coupés du monde de la recherche"* (Cohen, 1999, p.17).

Plus fondamentalement, un des problèmes principaux que pose la recherche sur la défense est le statut de la parole, et la citation de la parole recueillie. Les sources souhaitent dans près de la moitié des cas rester officieuses. Cela s'explique principalement par le souci de s'exprimer librement auprès du chercheur tout en se prémunissant contre les éventuelles conséquences négatives qu'une prise de parole 'libérée' pourrait avoir pour la personne interviewée au sein du service dans lequel elle travaille. Ainsi, les officiers et sous-officiers qui le chercheur assortissent fréquemment l'entretien d'un souci de confidentialité du propos. Cela renvoie au problème du 'off' et de l'autocensure: jusqu'où peut-on être explicite sur ses sources quand on enquête sur une question de défense? Comment combiner déontologie de la recherche et rigueur méthodologique? Le dilemme est le plus fréquemment résolu par les chercheurs travaillant sur la défense<sup>21</sup> en s'appuyant sur la règle communément admise de citation de l'organisme où l'information a été obtenue, sans citer le nom de la personne, ou même sa fonction.

Par ailleurs, dans le cas d'une comparaison entre plusieurs pays, il importe de tenir compte des règles différentes de statut de la parole militaire selon les pays (De Beer, Blanc & Jacob, 2005). Les règles d'expression des militaires ne sont pas les mêmes en France et en Allemagne, et codifient les contours d'un langage autorisé qui exprime *de facto* une délégation de pouvoir aux membres de l'institution de défense, mandatés pour s'exprimer selon ce langage (Bourdieu, 1982, pp.103-119). Le travail du chercheur se heurte ainsi au devoir de réserve des militaires en France, que le Statut général des militaires (révisé en 2005) définit de la façon suivante: les opinions ne peuvent *"être exprimées qu'en dehors du service et avec la réserve exigée par l'état militaire"* (Bacchetta, 2004, p.76). Il s'agit avant tout pour les militaires de montrer de la retenue dans leur propos, dans la mesure où ceux-ci sont exprimés pendant leur temps de travail: ce n'est pas tant sur l'opinion individuelle que sur son expression que porte le devoir de réserve. La vigilance s'impose donc quand l'opinion exprimée ou l'information donnée sont amenées à être publicisées. En Allemagne, par contre, les militaires sont considérés comme des 'citoyens en uniforme': *"militaires sous contrôle et citoyen[s] comme [les] autre[s]"* (Pajon, 2001, p.245), ils

---

<sup>21</sup> Et c'est ce que font également les journalistes de défense. Nous avons eu l'opportunité de pouvoir nous entretenir avec plusieurs correspondants défense de grands quotidiens français et allemands en janvier 2006, dont Laurent Zecchini au *Monde*, Arnaud De La Grange au *Figaro*, Jean-Dominique Merchet à *Libération* et Christian Wernicke à la *Süddeutsche Zeitung*.

jouissent, afin de préserver le lien entre l'armée et la société, d'une liberté d'expression élargie, garantie par l'article 5 de la Loi Fondamentale.<sup>22</sup> Il peut ainsi arriver que des officiers prennent publiquement position contre une décision du gouvernement.<sup>23</sup> Cette spécificité de l'enquête en terrain militaire résulte également de l'usage du dictaphone, toléré dans une majorité de cas, banni parfois.

Enfin, comme dans toute recherche de science politique, l'entretien de recherche constitue une forme spécifique d'interaction sociale entre le chercheur et ses acteurs, dans la mesure où l'enquêté est amené, par le mode de questionnement du chercheur, à "*répondre de son discours*" (Blanchet, 1985, p.113), produisant ainsi le versant professionnel de son identité à la fois par ses mots et ses actes non verbaux, mais aussi par l'interprétation qu'en fait le chercheur. Cette interaction est à considérer sous l'aspect non seulement social, mais aussi, dans le cas présent, de genre.

### **La relation d'enquête en milieu militaire: une interaction sociale de genre**

L'entretien constitue certes une méthode, mais il consiste également en une forme d'interaction sociale entre l'enquêteur et l'enquêté. Analyser cette relation sociale revient finalement à s'interroger sur les conditions de production de la 'vérité' exprimée par les interrogés. La relation d'enquête comme interaction sociale se trouve placée sous un jour particulier lorsque l'on est une jeune femme enquêtant dans un milieu exclusivement masculin (Arendell, 1997). Sans tomber dans le lieu commun qui présente la gent militaire comme un milieu d'hommes traditionalistes, voire sexistes, au comportement stéréotypé vis-à-vis des femmes, la spécificité sociale du milieu militaire s'impose néanmoins dans l'interaction enquêtrice-enquêtés. Au regard de l'enquête et des discussions conduites avec d'autres chercheurs et doctorants, hommes et femmes, travaillant sur la défense, le genre de l'enquêteur semble bien peser dans la relation d'enquête, en l'occurrence de façon positive.<sup>24</sup> Le fait d'être une femme peut constituer une aide dans la mesure où il est possible de jouer sur le registre de questions 'naïves' qui permettent d'obtenir beaucoup d'informations sur les pratiques et les représentations des acteurs militaires. Ainsi, les aspects très techniques, enrobés d'un jargon opaque, nous furent gracieusement expliqués, ce qui ne fut pas le cas pour un autre chercheur masculin ayant posé le même type de questions aux mêmes acteurs militaires. Le milieu politico-militaire, tant français qu'allemand, constitue un milieu professionnel presque exclusivement masculin: parmi nos interviewés, moins de 10% étaient des femmes, caractérisées par leur jeunesse et leur niveau d'études supérieures. Ainsi, il arrive, dans ce milieu social spécifique, de se sentir dans une position paradoxale, entre objet de curiosité, oreille complaisante et faire-valoir

---

<sup>22</sup> Cet article dispose que tout citoyen a le droit d'exprimer son opinion librement par des mots, des écrits ou de images, et que l'État doit veiller au respect de cette liberté (Kannicht, 1982).

<sup>23</sup> Ce fut le cas par exemple lors de la réforme de la Bundeswehr lancée par Rudolf Scharping en 2000-2001, qui conservait la conscription. Cf., en particulier, l'article du capitaine Jürgen Rose, "Schafft endlich die Wehrpflicht ab!" ("Abolissez la conscription!") publié dans *Die Welt* le 12 septembre 2001: la conscription ne permet pas à l'Allemagne de s'adapter pleinement aux exigences de la PESD et de l'OTAN.

<sup>24</sup> Sur cette question plus générale de l'interaction sociale et de l'impact du genre dans les entretiens de recherche avec des experts, cf. Littig, 2005.

pour les acteurs. Face à une jeune femme, l'attitude adoptée relève parfois d'un registre semi-paternel, parfois d'un registre de séduction, mais se soucie surtout systématiquement de l'image de l'armée dans la société. Un petit nombre d'interlocuteurs enfin, face à une chercheuse, tendent à se livrer en entretien de façon personnelle, exprimant certains malaises professionnels ou se livrant à des remarques autorisées par le cadre libre de l'entretien, non soumis au regard hiérarchique.

En outre, toute recherche par entretiens qualitatifs dans le milieu social de la défense, et tout particulièrement auprès d'acteurs militaires, est à penser à la lumière du lien armée-nation, tant en France qu'en Allemagne. La suppression de la conscription, si elle rend l'armée française plus réactive et apte aux engagements extérieurs, conformément aux engagements du pays au sein des organisations internationales (UE, ONU, OTAN...), fait cependant craindre aux militaires la perte du lien armée-nation. L'enquêteur devient alors un point de contact à la fois avec la société, et en particulier avec le monde de la recherche scientifique et de l'université. Jean-Dominique Merchet, correspondant Défense à *Libération*, parle même du besoin qu'ont les militaires de se sentir aimés.<sup>25</sup> Ce souci du lien armée-nation s'exprime aussi fortement en Allemagne, du fait des tendances largement pacifistes de l'opinion publique allemande, héritées du traumatisme historique nazi. Ce souci communicationnel doit dès lors inciter le chercheur à corrélérer les informations obtenues en entretien avec d'autres sources, scientifiques ou grises, et en croisant les données recueillies à travers les différents entretiens.

Enquêter sur la défense, et en particulier auprès d'acteurs militaires, constitue ainsi un défi méthodologique à la fois stimulant et poussant le chercheur à l'inventivité. Face à la difficulté, voire souvent à l'impossibilité, d'accéder à la documentation interne des services des armées, le chercheur en science politique peut recourir à l'option du voyage en quasi-immersion dans son terrain d'enquête. Cette stratégie qualitative de recueil de données le place d'ailleurs dans une posture d'enquête qui revêt certains avantages: "*Le 'voyageur' profite de sa situation sociale au sens simmelien. Cet 'étranger' méthodologique n'est pas exclu du groupe, mais au contraire, en fait bien partie*" (Gephart, 2005, p.13). Il importe en revanche de faire preuve de réflexivité en utilisant les données ainsi produites, et de tenir compte des limites inhérentes à toute enquête par entretiens qualitatifs répétés. La conduite d'entretien, si elle peut sembler d'un accès facile, comporte bien entendu des limites, dont la principale tient ici au décalage qui peut se produire entre le dire et le faire des acteurs (Sala Pala & Pinson, 2007). L'enjeu consiste à gérer le risque de déconnexion entre les deux dimensions, soit par l'observation participante quand elle s'avère possible, soit en multipliant les entretiens auprès du même type d'acteurs pour débusquer les éventuelles dissonances et forger des liens de confiance permettant d'accéder en partie aux pratiques sociales de ces acteurs. Le chercheur se trouve ainsi fréquemment dans la position du savant décrite par Weber, "*oblige[ant] l'individu à se rendre compte du sens ultime de ses propres actes, ou du moins l'y aid[ant]*" (Weber, 1963, p.113).

---

<sup>25</sup> Intervention de Jean-Dominique Merchet lors d'un séminaire mensuel 'Jeunes Chercheurs' du Centre d'Études en Sciences Sociales de la Défense (C2SD), Paris, 24 janvier 2006.

En l'occurrence, si comme on vient de le voir une telle stratégie d'enquête nécessite certaines précautions spécifiques au milieu militaire, s'agissant notamment du statut de la parole, et une instrumentation très rigoureuse, la méthode de l'entretien de recherche se justifie par les résultats qu'elle permet d'obtenir (Lequesne, 1999, p.65). Tout en gardant à l'esprit "*l'île que représentent nos connaissances dans l'océan de notre ignorance*" (Elias, 1993, p.124), cette stratégie méthodologique s'est avérée payante dans la mesure où elle a permis de produire des données inédites sur un phénomène politique en émergence: l'eupéanisation du secteur de la défense, et d'apporter des éclairages nouveaux sur la résistance des États en la matière à travers l'analyse des pratiques, des représentations et des processus nationaux de coordination de la PESD. L'institution militaire, loin d'être muette, offre ainsi aux sociologues et politistes une source fructueuse d'investigation.

## Bibliographie

**ARENDELL**, Terry, "Reflections on the Researcher-Researched Relationship: A Woman Interviewing Men", *Qualitative Sociology*, vol.2, n°3, 1997, pp.341-368.

**ARVEILLER**, Jacques, "Secret de l'entretien et secret de la cure", pp.169-188, in Louis Marmoz (ss.dir.), *L'entretien de recherche dans les sciences sociales et humaines. La place du secret*, Paris, L'Harmattan, 2001.

**BACCHETTA**, Clara, *Quelle liberté d'expression professionnelle pour les militaires? Enjeux et perspectives*, Institut des Hautes Études de Défense Nationale, Paris, Economica, 2004.

**BEAUD**, Stéphane & Florence **WEBER**, *Le guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, Coll. "Repères Guides", 2003.

**BECKER**, Howard, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, Coll. "Repères Guides", 2002.

**BEUTH**, Hans, "Regiert wird schriftlich", pp.119-128 in Enrico Brand & Christan Buck (Hrsg.), *Auswärtiges Amt, Diplomatie als Beruf*, Wiesbaden, VS-Verlag, 2005.

**BLANCHET**, Alain, *L'entretien dans les sciences sociales*, Paris, Dunod, 1985.

**BOGNER**, Alexander & Wolfgang **MENZ**, "Expertenwissen und Forschungspraxis: die modernisierungstheoretische und die methodische Debatte um die Experten. Zur Einführung in ein unübersichtliches Problemfeld", pp.7-30 in Alexander Bogner, Beate Littig & Wolfgang Menz (Hrsg.), *Das Experteninterview, Theorie, Methode, Anwendung*, Wiesbaden, VS Verlag, 2005.

**BOURDIEU**, Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

**BOUMAZA**, Magali & Aurélie **CAMPANA**, "Enquêter en milieu difficile", *Revue Française de Science Politique*, vol.57, n°1, 2007, pp.5-25.

**CHAMBOREDON**, Hélène, Mireille **SURDEZ**, Fabienne **PAVIS** & Laurent **WILLEMEZ**, "S'imposer aux imposants. À propos de quelques obstacles rencontrés par les sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien", *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n°16, 1994, pp.114-132.

**COHEN**, Samy, "Enquêtes au sein d'un 'milieu difficile': les responsables de la politique étrangère et de défense", pp.17-50 in Samy Cohen (ss.dir.), *L'art d'interviewer les dirigeants*, Paris, P.U.F, Coll. "Politique d'aujourd'hui", 1999.

- DE BEER**, Anne, Gérard **BLANC** & Maxime **JACOB**, *L'expression professionnelle des militaires: comparaison européenne*, Paris, Centre d'Études en Sciences Sociales de la Défense, Coll. "Les documents du C2SD", n°73, 2005.
- DESCHAUX-BEAUME**, Delphine, *De l'Eurocorps à une armée européenne? Pour une sociologie historique de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (1991-2007)*. Thèse de doctorat de science politique, Institut d'Études Politiques de Grenoble, 2008.
- ELIAS**, Norbert, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991 [Ed. allemande: Suhrkamp Verlag, 1987].
- ELIAS**, Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie?*, Paris, Pocket Agora, 1993 [1970].
- ELIAS**, Norbert, *Engagement et distanciation*, Paris, Presses Pocket, 1996 [1983].
- FOUCAULT**, Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, coll. "Bibliothèque des Sciences Humaines", 1969.
- GEPHART**, Werner, *Voyages sociologiques. France-Allemagne*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- KANNICHT**, Joachim, *Die Bundeswehr und die Medien, Material für Presse und Öffentlichkeitsarbeit in Verteidigungsfragen*, Regensburg, Walhalla U., Praetoria Verlag, 1982.
- KAUFMANN**, Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris, Hachette, coll. "128", 2004.
- LABORIER**, Pascale & Danny **TROM** (ss.dir.), *L'historicité de l'action publique*, Paris, P.U.F., 2003
- LABORIER**, Pascale & Philippe **BONGRAND**, "L'entretien dans l'analyse des politiques publiques : un impensé méthodologique?" *Revue Française de Science Politique*, vol.55, n°1, 2005, pp.73-111.
- LAGROYE**, Jacques, "On ne subit pas son rôle", *Politix*, n°38, 1997, pp.7-17.
- LAURENT**, Sylvain, " 'Pourquoi' et 'comment' poser les questions qui fâchent ? Réflexions sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec des 'imposants'", *Genèses*, n°69, 2007, pp.112-127.
- LEQUESNE**, Christian, *Paris-Bruxelles – Comment se fait la politique européenne de la France*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1993.
- LEQUESNE**, Christian, "Interviewer des acteurs politico-administratifs de la construction européenne", pp.51-66, in Samy Cohen (ss.dir.), *L'art d'interviewer les dirigeants*, Paris, P.U.F., Coll. "Politique d'aujourd'hui", 1999.
- LITTIG**, Beate, "Interviews mit Experten und Expertinnen. Überlegung aus geschlechtertheoretischer Sicht", pp.191-206, in Alexander Bogner, Beate Littig & Wolfgang Menz (Hrsg.), *Das Experten-interview, Theorie, Methode, Anwendung*, Wiesbaden, VS Verlag, 2005.
- MARMOZ**, Louis, "L'outil, l'objet et le sujet: les entretiens de recherche, entre le secret et la connaissance", pp.11-68, in Louis Marmoz (ss.dir.), *L'entretien de recherche dans les sciences sociales et humaines. La place du secret*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- MULLER**, Pierre, *Les politiques publiques*, Paris, P.U.F., Coll. "Que sais-je ?", n°2534, 2003.
- PAILLÉ**, Pierre & Alex **MUCCHIELLI**, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, Coll. "U", 2003.
- PAJON**, Christophe, *Forces armées et société dans l'Allemagne contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- PASSERON**, Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique: l'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1993.
- PAYRE**, Renaud & Gilles **POLLET**, "Analyse des politiques publiques et sciences historiques: quel(s) tournant(s) socio-historique(s)?" *Revue Française de Science Politique*, vol. 55, n°1, 2005, pp.133-154.
- SALA PALA**, Valérie & Gilles **PINSON**, "Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique?" *Revue Française de Science Politique*, vol.57, n°5, 2007, pp.555-598.



**SMITH**, Andy, "Institutions et intégration européenne. Une méthode de recherche pour un objet problématisé", in Myriam Bachir, Sophie Duchesne *et al.*, *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, Centre Universitaire de Recherches Administratives et Politiques de Picardie, Paris, P.U.F., 2000, pp.229-252.

**WEBER**, Max, *Économie et société*, tome 1: *Les catégories de la sociologie*, traduit de l'allemand par Julien Freund, Pierre Kamnitzer, Pierre Bertrand *et al.*, sous la direction de Jacques Chavy et d'Eric de Dampierre, Paris, Pocket, 2003 [1922].

**WEBER**, Max, *Le savant et le politique*. Paris, Éditions 10/18, 1963 (1<sup>ère</sup> éd. française: Plon, 1959).